

# Chalette

Magazine municipal / n°72 / Avril 2016



## Place Commune

[www.ville-chalette.fr](http://www.ville-chalette.fr)



**La Fête de Chalette se prépare**

P.4



**De nouveaux élus pour les enfants chalettois**

P.12



**Dossier : Au cœur de la politique de la petite enfance**

P.9-10-11

# Stop à l'asphyxie des Communes

**L**e gouvernement n'entend ni les motions des maires, ni les nombreux élus qui dénoncent les baisses successives des aides de l'État.

Parallèlement, il octroie sans aucune contrepartie 41 milliards d'euros de Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) au patronat qui en demande encore plus avec les lois Macron et El Khomri. Nous ne pouvons accepter cette destruction du Code du travail qui nous ferait revenir à une époque d'avant le Front populaire, comme nous ne pouvons nous résigner à la perte cumulée des dotations de l'État et de celle de l'Agglomération décidée par Jean-Pierre Door qui supprime un demi-million d'euros de recettes pour Chalette !

Nous faisons le constat des dégâts en France de ces choix politiques dont les effets détériorent le Service public dans sa totalité. Il est insupportable que l'Etat fasse peser sur des communes pauvres comme Chalette la réduction des déficits, laissant ainsi à l'abandon les populations les plus fragiles.

Nous vous avons associés au cours des huit réunions publiques de ces dernières semaines pour débattre et échanger ensemble sur les réalités budgétaires qui

menacent la réalisation de notre projet communal.

À cette occasion, vous nous avez témoigné votre soutien et votre désir d'agir dans un mouvement citoyen pour poursuivre demain la construction de notre belle ville. Nous avons pris la lourde décision de reporter le vote du budget communal au mois d'avril 2016 face, encore, aux nombreuses incertitudes.

Ces prochaines semaines, le vote du budget va marquer sans conteste la vie municipale et nous nous engageons à garder l'équilibre financier et notre autonomie compatible avec notre programme municipal dans l'intérêt général des Chalettois. Depuis plus de quarante ans, Chalette s'est développée et transformée pour devenir cette ville écoutée et respectée de l'Agglomération grâce à nos efforts et à notre volonté commune.

Encore plus vraie aujourd'hui qu'hier, notre devise « Chalette ville rebelle et solidaire » reste toujours d'actualité ; nous portons cette ambition et sommes persuadés qu'ensemble nous saurons relever le défi du futur.

**Eric Pépin**

1<sup>er</sup> adjoint au maire

Vice-président de l'AME



Intervention d'Eric Pépin lors d'une réunion de quartier sur le budget

## Sommaire

P 2 – Edito

P3 – On en parle  
*Dépôt sauvage de déchets : jusqu'à 1 500 € d'amende !*

P4 – Vivre ensemble  
*La Fête de Chalette se prépare*

P5 – L'invité du mois  
*Rencontre avec Kasim Balaban, conseiller municipal depuis 2014*

P6 – Développement durable  
*Pour une reconstruction du service de l'eau*

P7 – Agenda 21  
*La thermographie aérienne à l'honneur*

P8 – Du côté de la radio  
*C2L, une radio pleine de dynamisme*

P9-10-11 – Dossier  
*Au cœur de la politique de la petite enfance*

P12 – Citoyenneté  
*De nouveaux élus pour les enfants chalettois*

P13 – Sports et loisirs  
*A Chalette, le droit aux vacances pour tous est une réalité !*

P14 – Libre expression

P15 – Histoire d'avant

P16 – A l'affiche

**Chalette** Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont  
Directeur de la communication : B. Ballu  
Rédaction : B. Ballu, D. Creff, P. Avezard,  
B. Taleb, B. Manjikoff  
Conception maquette : C. Bas  
Mise en pages et impression :  
Orient Express 01 40 64 44 10



On en parle...

## Dépôt sauvage de déchets : jusqu'à 1500 € d'amende !

**S**uite à de nombreuses et croissantes réclamations de Chalettois et de promeneurs relatives à l'encombrement des trottoirs par les conteneurs et/ou par des déchets divers, le maire vient de prendre un arrêté<sup>(1)</sup> précisant la réglementation municipale quant au dépôt et au ramassage des déchets ménagers et non ménagers aux abords des conteneurs enterrés.

L'arrêté stipule que tout dépôt « sauvage » de déchets, quelle qu'en soit la nature, est **formellement prohibé**. Ainsi, il est interdit de projeter ou de déposer, à même le sol sur la voie publique, les résidus des ménages ou immondices, de même que les produits de balayage, décombres et matériaux provenant de l'intérieur des propriétés privées ou publiques susceptibles de porter atteinte à la propreté et à la salubrité de la commune ou d'entraver la circulation. **Tous les déchets ménagers doivent être mis dans un sac approprié ou**

**dans un conteneur individuel.**

Dans le quartier du Plateau (Kennedy, Château-Blanc et Éco-quartier) et rue Paul-Painlevé, tous les déchets ménagers doivent être déposés **uniquement à l'intérieur des conteneurs enterrés**<sup>(2)</sup>. Les dépôts de déchets ménagers ou d'objets encombrants (cartons, électroménagers, meubles, matelas, etc.) entreposés à proximité de ces derniers, donc sur la voie publique, **sont strictement interdits**. La responsabilité du contrevenant sera engagée (article 1384 du Code civil) si le dépôt sauvage vient à causer des dommages à un tiers.

### Les sanctions

Les infractions à cet arrêté seront constatées par procès-verbal et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur par les officiers et agents de police judiciaire, par tout agent de la Police municipale ou des services municipaux habilités et assermentés à cet effet.



Chaque jour, l'équipe de «Chalette ville propre» ramasse l'équivalent de 2 bennes de déchets !

**Selon la catégorie de l'infraction, le montant des amendes pourra s'élever à 38, 150 ou 1500 €.**

B. Taleb

(1) L'intégralité de l'arrêté qui prend effet à compter du lundi 4 avril est consultable sur le site de la Ville : [www.ville-chalette.fr](http://www.ville-chalette.fr), ou auprès de la Police municipale ou de la Direction générale des services en mairie.

(2) Rue Arthur-Honegger, côté parking des bâtiments situés aux numéros 30 à 36 rue Saint-Just, rue Édouard-Lalo (sur le parking), angle des rues Édouard-Lalo et Saint-Sébastien, rue Gabriel-Pierné, au n°36 rue Saint-Just, rue Maurice-Ravel (2 points de collecte), aux n°2 et 12 rue Nilüfer, n°1 rue Olympe-de-Gouges, n°8 rue Elsa-Triolet, rue Édouard-Lalo (côté résidence « Les Rives du Solin »), rue Paul-Painlevé.

## Commémoration du 19 Mars 1962

Le maire Franck Demaumont réagit à la présence de François Hollande à cette manifestation. Pour la première fois, le président de la République française a participé à la commémoration du 19 Mars 1962, anniversaire du cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie.

« **I**l s'agit d'un geste positif qu'avaient refusé tous ses prédécesseurs.

Pire, Nicolas Sarkozy, dans un article du Figaro - le journal de la droite - a condamné cette participation. Ce faisant, il court derrière le Front National qui, depuis quelques mois, encouragé par ses résultats électoraux, multiplie les provocations contre le 19 Mars. Ces provocations de la droite et de l'extrême droite sont insupportables. Elles visent à entretenir ce racisme anti-arabes, né au lendemain de la décolonisation, et à le transformer en un racisme anti-musulmans en

instrumentalisant des événements que condamne toute la communauté nationale et qui n'ont rien à voir avec la religion ou l'origine mais sont l'œuvre de fanatiques politiques sous couvert de religion. N'oublions pas que les premières victimes de ces terroristes sont les musulmans eux-mêmes.

Contre l'extrémisme de droite et contre le fanatisme qui veulent nous diviser et appellent à une guerre des civilisations dans la haine, l'islamophobie, l'antisémitisme, le rejet de l'autre, de l'étranger, du réfugié, continuons à faire de Chalette-sur-Loing une terre d'accueil, de par-



tage, de solidarité et de citoyenneté, une terre d'humanité où il fait bon vivre.

Oui, décidons de faire ensemble de Chalette une *Ville de Paix*. »

## Vivre ensemble

# La Fête de Chalette se prépare



Les 4 et 5 juin prochains, le parc de loisirs accueillera la Fête de Chalette placée cette année sous le thème de la Paix. Cet événement festif et familial co-organisé par la Ville et les associations, est un des rendez-vous annuels les plus appréciés. Et pour cause !

**C**oncrétisation du bien vivre ensemble, la Fête de Chalette est l'occasion de découvrir la quarantaine d'associations et les différents services municipaux qui, tout au long de l'année, œuvrent au service des Chalettois pour que ne cesse de battre le cœur de la cité. Chalette s'enorgueillit de ce tissu social extrêmement riche et représentatif de sa population. C'est une des raisons pour lesquelles la Municipalité les soutient du mieux qu'elle peut. Sans elles, sans eux, la Fête de Chalette ne serait pas ce qu'elle est : un moment festif, convivial, coloré, rassembleur et solidaire.

### Rencontres, solidarités, découvertes

La Fête de Chalette, c'est la possibilité de rencontrer dans les différents espaces (sport, enfance, association) des hommes, des femmes, des jeunes, tous différents mais tous égaux, qui s'investissent dans l'ani-



L'inscription des associations à la fête

mation de la ville et la solidarité sous toutes ses formes. Qu'elles soient sportives, culturelles ou humanitaires, ces associations contribuent au dynamisme et à la notoriété de Chalette. Elles sont les ingrédients indispensables de la cohésion sociale et contribuent à l'ouverture d'esprit et au bien vivre ensemble.

### Mémoire, débat, échanges, musique

La Fête de Chalette, c'est également un terreau privilégié pour dévelop-

per l'éducation populaire. Ainsi, durant les deux jours, dans le stand de la Ville trois expositions seront présentées : une, dans le cadre du centenaire de la première guerre mondiale sur les bataillons coloniaux, une autre sur les projets de la Municipalité, et une troisième sur les 80 ans du Front populaire. Le samedi 5 juin à 16 heures 30, toujours

dans le stand de la Ville, un débat sera organisé sur les mesures prises par le Front populaire et les 70 ans de la Sécurité sociale. La Fête de Chalette, c'est aussi la culture : deux concerts le samedi soir avec Skawak, lauréat du Label Trempe 2015, et le groupe rock français Luke ; enfin, un groupe de salsa le dimanche après-midi réchauffera les cœurs et les corps.

**Nul doute que ce premier week-end de juin sera un moment fort de la vie chalettoise. D'ores et déjà, réservez votre week-end.**

B. Taleb

### Zoom sur l'A.G.A.T. (1)

Créée en juillet 1985, l'A.G.A.T. est une fidèle de la Fête de Chalette depuis 2009. Composée de 12 passionnés dont une femme depuis cette année, ses adhérents ont à cœur de participer à ce rassemblement festif. Pour son président Jean-Paul Pinaud(2), la principale, voire l'unique raison, est de donner du plaisir aux enfants, de voir leur joie à prendre les commandes des maquettes. « Peu de familles peuvent offrir ce loisir à leurs enfants, alors nous leur proposons cette opportunité. Et puis la Municipalité nous fait l'honneur de nous accueillir et de nous attribuer une subvention qui, même si elle n'est pas très importante, contribue à l'achat du matériel pour la réalisation de nos réseaux. Il est donc tout naturel de participer chaque année, un prêt pour un

rendu en somme, même si notre motivation est essentiellement de faire plaisir aux enfants » insiste-t-il. Et d'ajouter : « Tous nos adhérents ont un réseau chez eux, mais nous aimons nous retrouver dans notre local chalettois pour nous adonner à notre passion.

### « Nous tenons à porter haut les couleurs de la ville »

Actuellement nous travaillons sur un nouveau projet que nous aimerions exposer à Orléans et, si possible, à Paris lors de Rail-expo, événement d'ampleur nationale.

Nous tenons à porter haut les couleurs de la ville comme nous l'avons fait l'an dernier à Gien. Partout où nous nous déplaçons, nous mentionnons Chalette. On joue le jeu. Pour l'anecdote, sur un



Jean-Paul Pinaud

de nos réseaux, la gare est dénommée Chatrin-sur-Loing (cha pour Chalette, et trin pour Train) ».

(1) Association Gâtinaise des Amateurs de Trains

(2) Retraité de chez ALSTOM, auteur, en tant que dessinateur industriel, du premier nez du TGV 001 (père du TGV actuel)



# Rencontre avec Kasim Balaban, conseiller municipal depuis 2014

Kasim Balaban a 34 ans et plusieurs « casquettes ». Élu municipal depuis 2014, délégué CGT du personnel, secrétaire du CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) et membre du CE dans une entreprise d'ingénierie basée en région parisienne, il vient d'être élu président de l'association ACOTAM, association historique des Chalettois originaires de Turquie : de nombreuses responsabilités, complémentaires, qui semblent être le fil conducteur de son engagement, celui de se rendre utile.

*Kasim est issu d'une famille originaire d'Ankara, capitale de la Turquie. Son père arrive à Chalette en 1974 pour travailler à l'usine Hutchinson ; sa mère, accompagnée de ses deux frères et de sa sœur, le rejoindra en 1981.*

*Il naît à Montargis en 1982. C'est dans le quartier de la Pontonnerie, rue Hector-Berlioz, que la famille habitera. Après une scolarité à l'école du quartier, puis au lycée Durzy, c'est après le Bac. STI électrotechnique que Kasim poursuit ses études jusqu'en 2007 jusqu'au titre d'ingénieur.*

*Après plusieurs expériences professionnelles, notamment dans le techno-centre de Renault à Guyancourt, Kasim Balaban est embauché à Polymont Engineering. Là, il découvre l'action syndicale en se présentant aux élections professionnelles.*

### Quels sont les « moteurs » qui vous animent pour agir dans ces trois directions ?

Ce qui m'anime ? C'est que tout le monde ait les mêmes droits. Ça pose la question de l'égalité de tous les citoyens, d'où qu'ils viennent. Nous avons tous notre histoire, nous venons tous de quelque part. Pour moi, le droit pour tous doit avoir une dimension sociale, matérielle et affective. C'est tout le sens du beau mot « fraternité ».

La notion de liberté me semble complémentaire. Car la liberté, c'est aussi se libérer du pouvoir de l'argent qui gangrène nos sociétés.

### Membre du Front de Gauche, c'est à ce titre que vous avez souhaité entrer au Conseil municipal aux côtés de Franck Demaumont. En quelques mots, précisez ce que signifie pour vous « être conseiller municipal ».

Être conseiller municipal dans l'équipe de Franck Demaumont m'oblige à être à l'écoute, à transmettre les demandes et comprendre si elles présentent un intérêt général. C'est aussi agir pour notre ville qui, si on n'y prend pas garde, sera menacée par le développement des intercommunalités et des métropoles dans lesquelles les habitants n'auraient plus d'interlocuteurs de proximité. Pour moi, la dilution des communes serait une menace pour la représentation démocratique.

La raison de mon engagement repose aussi sur la confiance et la vision qui nous lient au sein de l'équipe municipale. Partager un projet ambitieux pour notre ville et se battre pour les faire aboutir, c'est être dans le réel tout en regardant vers l'avenir.

### Est-ce cette expérience de « terrain » qui vous a conduit à devenir Conseiller

### municipal dans votre ville ?

Être utile et agir dans le respect de mes valeurs ont motivé cet engagement. D'autant que j'avais une expérience dans le cadre de l'association des parents d'élève de l'école du Bourg Camille-Claudel. Pour moi, venant d'une famille d'origine étrangère, la question de l'éducation a toujours été un enjeu, une priorité. C'est la raison pour laquelle, lorsque le maire de Chalette m'a sollicité pour être sur la liste aux élections municipales de 2014, j'ai accepté, car non seulement je partage son combat pour la justice sociale mais aussi parce que le projet place la réussite éducative au cœur du programme municipal.

### Vous êtes président d'ACOTAM, association qui rassemble de nombreuses familles d'origine turque dont les principales missions sont d'ordre culturel. Ce n'est pas rien, d'autant que la question de l'intégration et de la participation de tous dans la vie de la cité est au cœur du projet municipal.

### Quelles sont vos priorités ?

Je pense que l'intégration passe avant tout par l'apprentissage de la langue. C'est pourquoi je m'attacherai à porter des projets dans ce sens. Pour favoriser le « vivre-ensemble », il faut se comprendre, d'où l'importance du langage. Un autre objectif est de créer des « espaces de partage » et de permettre à la jeunesse d'exercer pleinement sa citoyenneté.

**Pour conclure, je souhaite construire, ensemble, un destin commun, dans le respect de la laïcité qui est un fondement de la République, loin de tout communautarisme, avec la volonté d'être utile au service de ma ville et de ses habitants.**

B. Ballu

# Pour une reconstruction du service de l'eau

La gestion de l'eau potable en France est une compétence confiée aux collectivités locales depuis la Révolution française.



Alors que les grandes firmes françaises ont vite dominé le secteur à travers les délégations de services publics (DSP), le retour à une gestion publique de l'eau est aujourd'hui un enjeu important. À l'exigence grandissante de cette gestion publique, gage de transparence et d'intérêt général, se greffe une autre exigence, celle de la baisse du prix de l'eau dont la part consacrée dans le budget des familles grandit, au même titre que celle de l'énergie. L'accès à l'eau est un droit, inscrit dans la loi, et il s'agit de le faire appliquer. Pour répondre à ces deux exigences, les élus de Chalette militent pour un retour en régie publique de la gestion et de la distribution de l'eau.

### Et le moment est venu !

Pour rappel, il y a presque 30 ans que le District a délégué sa compétence « eau » à la Lyonnaise des eaux, à charge pour cette entreprise internationale d'assurer une bonne production et distribution de l'eau.

Aujourd'hui, le contrat de DSP arrive à son terme (31 juillet 2017) et il est temps de s'interroger sur la pertinence de poursuivre ou non le partenariat avec la Lyonnaise des eaux ou une autre société, ou bien de reprendre en régie publique la gestion complète de l'eau. L'enjeu n'est pas mince.

Pour les élus communautaires chalettois comme pour les opposants à J.-P. Door, président de l'AME, il devient urgent d'étudier la faisabilité d'un retour en gestion publique et une appropriation citoyenne des enjeux de l'eau et de l'assainissement. C'est donc bien à une reconstruction progressive du service public de l'eau qu'ils s'attellent et ce, à l'appui du constat établi par le Cabinet

« Calia conseil » qui pointe plusieurs anomalies de la Lyonnaise.

Le plus étonnant est son incapacité de produire les comptes d'exploitation d'avant 1994 pour la production de l'eau et d'avant 1997 pour la distribution.

Ce manque de transparence interpelle les élus de Chalette car derrière les chiffres se cachent les montants des factures perçus par la Lyonnaise auprès des usagers mais aussi des communes (et maintenant de l'Agglomération) qui doivent servir à réaliser les investissements nécessaires au bon état des réseaux et les changements des compteurs. Le Cabinet Calia estime qu'il manquerait près de 1,8 million d'euros d'investissements, d'où la demande des élus de l'opposition à l'AME du remboursement de cette somme par la Lyonnaise.

S'ajoute à cette anomalie la question de la propriété des 22 642 compteurs installés dans chaque foyer car elle représente près de 431 000 euros.

les dirigeants de la Lyonnaise. Sans débat avec les autres maires de l'agglomération, ils ont « sorti de leur chapeau » une proposition « d'avenant n°10 au contrat de concession du service public d'eau potable » qui a été présentée au Conseil de l'AME le 28 janvier dernier.

Pour les élus de l'opposition à l'AME, les critiques sont de plusieurs ordres :

- impossibilité de la Lyonnaise des eaux de justifier l'intégralité des produits et charges déclarés,
- provisions de renouvellement des équipements non dépensées à la fin de 2010 qui s'élèvent à 1,8 million d'euros alors que des travaux d'entretien d'un réseau parfois vétuste générant des fuites importantes n'ont pas été réalisés,
- surévaluation de l'amortissement de compteurs anciens imputée aux comptes (19 euros pour des compteurs de plus de 15 ans d'âge !),
- charges de sous-traitance de près de 68 % en 2014.

Autant dire que le bilan de la Lyonnaise interroge et qu'il motive encore davantage les élus chalettois à engager un débat citoyen sur la gestion de l'eau.

### Pour la saisine de la Cour régionale des comptes

Compte tenu des enjeux de l'accord passé entre l'Agglomération montoisienne et la Lyonnaise des eaux et pour que toute la lumière soit faite quant à la bonne gestion de celle-ci, Franck Demaumont vient d'écrire au Sous-préfet de Montargis afin qu'il interroge la Cour régionale des comptes sur l'incidence de cet avenant n°10 voté par la majorité de l'AME.

Affaire à suivre...

B. Ballu



Pour des tarifs différenciés de l'eau en fonction des usages

Pour Franck Demaumont, les compteurs ont largement été amortis et ne doivent donc faire l'objet d'aucun rachat mais devenir un bien public.

### Une négociation opaque qui méprise les communes.

À partir des conclusions pourtant pas très positives du Cabinet Calia, J.-P. Door et G. Dupaty, maire d'Amilly, ont souhaité négocier un accord dans la plus grande discrétion avec



## Agenda 21

# La thermographie aérienne à l'honneur

**C**omme toutes les communes de l'agglomération, la ville de Chalette a été survolée en février 2015 par un avion prenant des photographies aériennes en infrarouge : il en résulte une carte sur laquelle des taches de couleur illustrent les émissions de chaleur des toitures, du bleu au rouge en passant par le jaune et le vert.

En principe, bleu cela signifie que la maison ne perd pas de chaleur et rouge qu'elle en émet beaucoup donc n'est pas suffisamment isolée, mais en fait l'interprétation est plus compliquée : cela dépend de l'occupation de la maison, du matériau de couverture, de la pente de la toiture, de la ventilation, de la proximité d'arbres ou d'autres bâtiments... Par exemple, un toit peut apparaître bleu alors que la maison perd de la chaleur, tout simplement parce qu'il est fait dans un matériau réfléchissant comme de l'ardoise ou, pire, en zinc ou en bac acier qui sont des matériaux empêchant toute interprétation par cette technique.

Pour en savoir plus sur la situation de votre maison, une seule solu-

tion : prendre rendez-vous avec le service Éco Habitat au 02 38 92 10 58, où un conseiller formé à l'analyse des images thermographiques vous remettra la photo de votre toit et, surtout, vous expliquera l'interprétation à en faire en fonction des caractéristiques de votre maison. Au cours de cet entretien, il vous donnera toutes les informations et les conseils sur les priorités d'isolation et les aides possibles.



Un extrait sur Chalette

### Le service Éco Habitat, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un service public local de rénovation énergétique, **indépendant et gratuit**, installé dans la maison Feuillette à Montargis (la plus

ancienne maison en paille d'Europe, construite il y a 100 ans et récemment rénovée). Il a été mis en place par l'Agglomération montargoise, avec le soutien du Syndicat mixte du Pays Gâtinais et de l'ADIL-Espace Info Énergie du Loiret. Des conseillers professionnels reçoivent les particuliers pour les accompagner dans leurs projets de rénovation énergétique : études de devis, références des professionnels qualifiés, diagnostics énergétiques, plans de travaux, montage financier... Sur rendez-vous uniquement, au 02 38 92 10 58.

### La thermographie aérienne s'invite à la Fête de Chalette les 4 et 5 juin

Sur la Fête de Chalette, un stand sera consacré à la thermographie aérienne. Des conseillers du service Éco Habitat se tiendront à la disposition des habitants de l'agglomération : il vous suffira de présenter votre taxe foncière et vous serez reçu pour un court entretien avec le conseiller qui vous remettra l'image de votre toiture assortie de quelques conseils.

# La mairie ne distribue plus de produits raticides et souricides

**E**n vertu de l'article L254-1 du Code rural et le décret n°2011-1325 du 18 octobre 2011, la distribution de produits phytomédicaments, même à titre gratuit, est subordonnée à la détention d'un agrément. L'obtention de cet agrément est notamment soumise à une certification d'entreprise que la mairie ne possède pas.

Par conséquent, les services techniques ne distribuent plus de produits raticides et souricides aux habitants.

### Comment éviter la prolifération des rats et des souris ?

Les raticides et les souricides sont des produits toxiques, dangereux pour la santé ; ils risquent d'empoisonner les animaux de compagnie et polluent durablement les eaux et le sol. Et de toute façon ils ne suffisent pas à éliminer ces animaux indésirables, comme le prouve la vitesse à laquelle ils reviennent. S'il y a un conseil essentiel à suivre c'est de **ne pas les attirer par de la nourriture**.

- Ne laissez pas de gamelles dehors

avec de la nourriture pour chien ou chat, ou au moins rentrez-les le soir.

- Si vous avez des poules, nourrissez-les dans des mangeoires, ne jetez pas de céréales à la volée (surtout le maïs, les rats en raffolent !). En règle générale, nettoyez votre cour.
- Déposez vos ordures dans un contenant hermétique.
- Dans votre compost, ne jetez pas de déchets gras ou huileux, d'œufs ou de produits laitiers.
- Dans la maison, entreposez vos aliments dans un endroit protégé et inaccessible aux rats.

Laurence Duval



Du côté de la radio...

## C2L, une radio pleine de dynamisme !

L'assemblée générale de C2L s'est déroulée samedi 12 mars à la Maison des associations de Chalette, occasion de faire le point sur le bilan d'activités de 2015 et les projets pour l'année 2016.

La programmation s'est étoffée l'an passé sur le 89.3. En effet, une quinzaine de nouvelles chroniques ou émissions ont vu le jour en 2015 sur C2L avec de nouveaux bénévoles qui ont rejoint l'équipe de la radio. Parmi les nouveaux rendez-vous, on peut citer, par exemple, les émissions « *Tierra latina* », « *Le vin, une culture française* », « *Un point d'histoire* », « *Fracamag* », « *Rave on* » ou bien les chroniques « *Label terre* », « *C2L psy* », « *les offres d'emplois* » en partenariat avec l'agence Pôle emploi de Montargis.

C2L Radio est également sortie hors de ses murs : au total, une dizaine de sorties ont été réalisées, notamment dans les villes de Souppes-sur-Loing et Lorris. Grâce à des plateaux en direct, C2L a mis en lumière divers événements dans le Gâtinais comme la Fête de Chalette, le festival Musikair, la Foire de la Madeleine à Montargis, la Fête du plateau dans le quartier Kennedy - Château-Blanc, la finale du Label tremp au Hangar ou encore les Journées de l'arbre à l'Arboretum des Barres de Nogent-sur-Vernisson.

Côté ressources humaines, l'arrivée de Safia Zerrouki au poste de secrétaire a permis d'installer un accueil convivial le samedi matin pour les invités du Mag.

**En termes de communication, une « newsletter » a été mise en place à l'attention des membres de l'association. De plus, une fiche présentant C2L, le monde spécifique de la radio avec ses termes techniques, a été créée pour les nouveaux bénévoles. Une fiche « projet d'émission » a aussi vu le jour pour aider ces derniers à élaborer leur projet de chronique ou d'émission de radio.**

En 2015, C2L a aussi participé à des projets à visée éducative en rencontrant une classe de Terminale lors de la Semaine de la presse et des médias au Lycée en forêt de Montargis, et en proposant un atelier radio à des



Les enfants du Centre de loisirs Louis-Aragon à la radio

enfants du Centre de loisirs Aragon de Chalette ou encore à une CLIS (Classe d'intégration scolaire) de l'école de Château-Renard. C2L a également permis à des membres du Conseil municipal des enfants de Chalette et au club Sismo du Collège Paul-Éluard de s'exprimer en direct à l'antenne.

### Les nouveautés pour 2016

Les projets pour cette année sont aussi nombreux avec, tout d'abord, une évolution du nom de l'association de la radio : après un vote des membres lors de l'assemblée générale, C2L régie par « *Les amis de Radio Chalette* » va devenir « *C2L Radio Chalette* ».

Côté investissement, la radio va devoir changer en 2016 le pylône sup-

portant l'antenne d'émission.

Concernant la programmation, une chronique présentant des lieux et des personnages historiques du Gâtinais animée par Claude Martin va être diffusée à partir du printemps. L'émission « *Une ville entre Loire et Loing* » mettra en lumière les communes de Saint-Germain-des-Prés ou encore Dordives. Parmi les nouveautés, le Mag se délocalisera au Festival des parcs et jardins organisé par le Rotary Club du Gâtinais, le 23 avril, au domaine de Lisledon à Villemandeur et à la Coupe de France de BMX proposée par le Guidon chalettois, le 18 juin, à Chalette.

D. Creff

Directrice de Radio C2L

### Le Label tremp, c'est reparti !

Beau succès pour la première demi-finale du Label tremp organisée par l'équipe de C2L samedi 19 mars, au Hangar de Chalette, avec plus de 200 spectateurs qui sont venus assister à cette soirée de concerts ! C'est le groupe tourangeau de fusion rock hip hop BattleSheep qui a remporté l'adhésion tant du public que du jury. Rendez-vous le 21 mai prochain pour la deuxième soirée de sélection.



Battle Sheep

# Dossier / Au cœur de la politique de la petite enfance

*La politique éducative de la Ville mobilise tous les services publics et concentre d'importants moyens. Dans ce numéro, nous rendons compte des actions menées en direction de la petite enfance. Dans celui de mai, nous présenterons celles destinées à l'enfance et à la jeunesse.*

## Interview d'Hiba Pruneau

**Hiba Pruneau, vous êtes conseillère municipale déléguée à la petite enfance. À ce titre, vous portez la politique publique de la Ville en faveur des très jeunes enfants ainsi que des projets d'accompagnement à la parentalité. Jeune élue depuis mars 2014, pouvez-vous nous présenter vos premières réalisations ?**

Il était important pour moi de faire un travail d'analyse en lien direct avec les familles et les professionnels en mettant au cœur de notre projet « le bien-être et la sécurité de nos enfants ». C'est ensemble que nous pouvons définir des projets d'accueil à dimension sociale et éducative. Leur réussite ne peut avoir lieu sans l'implication de chacun.

Nos premières réalisations en 2014-2015 :

- le développement de la variété et de la complémentarité de l'offre d'accueil afin d'apporter des réponses adaptées à la diversité des besoins de garde,
- une qualité d'accueil qui contribue au développement global de l'enfant, à son éveil et à son inscription dans l'environnement social et culturel,
- une prise en charge des enfants qui ont des problèmes de santé en mettant en place les dispositifs nécessaires à leur bon accueil,
- une sensibilisation des parents et des professionnels aux questions de santé (conférence sur la bronchiolite avec un kinésithérapeute en novembre 2015),
- la mise en place de la professionnalisation des assistantes maternelles en lien avec l'IFCASS<sup>(1)</sup> et la PMI<sup>(2)</sup> (groupe de parole, atelier alimentation, sommeil...),
- le renforcement des activités collectives au RAM<sup>(3)</sup> afin de favoriser le lien social et l'accompagnement des assistantes maternelles.

**Pour répondre tant aux attentes des familles qu'aux besoins éducatifs, la Ville a été à l'initiative de nombreux projets qui, aujourd'hui encore, démontrent toute leur pertinence. Crèche municipale, relais d'assistantes maternelles, ludothèque, médiathèque, centres de loisirs ouverts aux plus jeunes, animations culturelles, développement d'activités sportives, etc., autant d'actions encadrées par des professionnels confirmés qui participent à l'éveil des enfants et ce dès le plus jeune âge. Pour 2016, quelles sont vos priorités ?**

Je souhaite mettre l'accent sur la prévention santé du très jeune enfant, notamment sur l'alimentation et



l'activité physique. En effet, la question de la santé et son enjeu au niveau local sont à renforcer pour pallier la désertification médicale, les facteurs environnementaux et les modifications comportementales.

Il est important de mener des actions de proximité pour prévenir les risques, notamment de surpoids et d'obésité, en accompagnant les parents dans les bonnes pratiques nutritionnelles. L'équipe de la crèche Danielle-Casanova a monté un projet en direction des enfants et des parents comprenant une demande de subvention auprès de l'Agence Régionale de Santé. Elle sera formée pour accompagner les parents

au quotidien dans la diversification alimentaire.

Nous allons pouvoir aussi réaliser un grand projet : la rénovation intérieure et extérieure et l'aménagement pédagogique de la crèche.

**Avec des budgets de plus en plus contraints du fait des baisses des dotations, la Ville s'appuie sur un partenariat très fructueux avec la Caisse d'allocations familiales. Quelles sont les principaux termes de cette collaboration ?**

Malheureusement, le plan austéritaire du gouvernement a des conséquences désastreuses pour les services publics locaux. Nous nous efforçons de trouver des solutions pour offrir des services municipaux de qualité et répondre aux besoins de tous.

Pour la petite enfance, j'ai sollicité la CAF, notre principal partenaire financier, pour le projet de rénovation. Nous avons pu obtenir la somme de 148 000 euros (CNAF) et 45 600 euros (CAF). Une somme qui nous réjouit pour rénover notre crèche qui fêtera ses 40 ans cette année.

La petite enfance est rattachée au Pôle solidarité, ce qui permet un accompagnement plus global dans la prise en charge des familles. C'est la raison pour laquelle j'animerai le nouveau service de « solidarité de proximité ». Je suis convaincue qu'un tel projet ne peut que favoriser le « vivre-ensemble ». En effet, cette démarche s'inscrit dans un partage volontaire des compétences et des savoir-faire générationnels des Challettois.

Propos recueillis par B. Ballu

(1) Institut de formation aux carrières administratives, sanitaires et sociales.

(2) Protection maternelle et infantile.

(3) Relais d'assistantes maternelles.

# L'éducation à l'alimentation

### Une préoccupation majeure de la crèche Danielle-Casanova

**D**epuis sa prise de fonction en 2011, Betty Laurant, directrice de la crèche, mène un travail sur l'alimentation : préparation et hygiène des repas, pédagogie en direction des enfants, conseils aux parents, formations spécifiques pour le personnel (les deux prochaines porteront sur les bases de l'alimentation et l'accompagnement « adulte » durant le repas, position à adopter, acceptation qu'un enfant refuse un aliment...) ... bref, une palette d'actions pour une alimentation saine afin de bien grandir. Une fois par mois, un self est organisé pour les « grands » leur permettant d'acquérir une certaine autonomie et de choisir les plats selon leurs envies et dans le sens qu'ils veulent ; ainsi, s'ils en ont envie, ils peuvent commencer par le fromage et finir par l'entrée, par exemple. Les auxiliaires de puériculture, quant à elles, veillent à leur nommer tout ce qu'ils choisissent. Cette démarche est facilitée par les atouts dont dispose la crèche municipale : cuisine dans les locaux, réalisation des repas sur place par une cuisinière, utilisation de produits locaux, frais et de saison.

### Nous sommes ce que l'on mange

Comme le souligne la directrice, le travail engagé dans le domaine de l'alimentation vise en priorité la diminution du nombre d'enfants en surpoids ou obèses par une prévention dès le plus jeune âge ; nous sommes ce que l'on mange ! Ainsi, différentes actions sont menées à la fois en direction du personnel, des enfants et des parents<sup>(1)</sup>. Les orientations portent sur l'amélioration de l'offre alimentaire, le développement du goût chez les enfants en prenant en compte la diversité culturelle (des ateliers culinaires sont proposés aux parents pour démontrer qu'il n'est pas compliqué de cuisiner soi-même et que les plats sont meilleurs et moins onéreux que l'achat de « petits pots »), le développement d'un environnement favorable à l'éducation nutritionnelle des enfants en lien avec le personnel et les parents (attitude autour du repas, découverte de l'aliment – toucher – goût, création d'un potager, etc.), l'aide au repérage des situations à risque en surveillant le poids de l'enfant, le développement de la motricité chez l'enfant (manger/bouger) grâce, au minimum, à un atelier par semaine.

### Nabila, une cuisinière « aux petits oignons »

Le temps du repas est un moment privilégié pour éveiller les enfants au goût, au plaisir de manger et à la découverte d'aliments variés. Grâce à Nabila, la cuisinière de la crèche, les enfants ont la chance de bénéficier de ces privilèges. Aux fourneaux dès potron-minet<sup>(2)</sup>, Nabila élabore chaque jour les repas et les goûters en fonction de l'âge, en répon-



Dans le jardin de la crèche

dant au mieux aux besoins de diversification alimentaire des enfants (saveur et texture). Elle n'hésite pas à utiliser toutes sortes d'épices. D'origine marocaine, Nabila aime cuisiner toutes sortes de plats. Ça se voit, ça se sent dans la réalisation de ses menus, tout comme lorsqu'on pénètre dans la crèche en fin de matinée : les odeurs titillent les narines et nous font saliver... Mais Nabila a aussi un rôle capital dans le respect des règles d'hygiène, très strictes. Ainsi, par exemple, aucun repas ne doit être apporté de l'extérieur. Dans sa cuisine, elle veille à la traçabilité des produits et à la marche en avant<sup>(3)</sup>. Les repas et la vaisselle terminés, Nabila est encore au travail. Elle élabore les commandes, gère les stocks et, surtout, doit réaliser le ménage à fond de la cuisine. Et la directrice d'ajouter : « Nabila est une personne très « maniaque ». « Et pour Nabila c'est un compliment, précise-t-elle, nous avons la chance de l'avoir ». Une chance aussi pour les enfants qui, grâce à elle, découvrent une diversité de saveurs et d'odeurs !

B. Taleb

(1) Pour la réalisation de ces actions, une demande de subvention a été adressée à l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé). Coût estimé à 5722 €. **Notons que la crèche Danielle-Casanova est la seule et la première à engager ce type de prévention tant au niveau départemental que régional.**

(2) Dès l'aube.

(3) Sens de la préparation des repas : succession de zones de travail qui a pour but d'éviter que le propre croise le souillé.

### La crèche en quelques chiffres

- 40 berceaux
- 14 employés, dont 2 agents techniques (cuisinière et agent d'entretien), une directrice, infirmière de formation, une directrice adjointe, éducatrice jeunes enfants et 10 agents dédiés aux enfants.

## Dossier / Au cœur de la politique de la petite enfance

# Le R.A.M.

## un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges !

La Ville de Chalette a fait le choix, en 2004, de se doter d'un Relais d'Assistantes Maternelles (R.A.M.) situé à l'espace Louis-Aragon. C'est un service public de proximité qui s'adresse aux parents, aux enfants et aux assistantes maternelles. Il a pour rôle de les conseiller, de les informer et de les orienter. Les parents peuvent s'adresser au R.A.M. pour rechercher un mode d'accueil pour leur jeune enfant (mise à disposition du listing des assistantes maternelles) ; celui-ci est également présent pour les renseigner sur les droits et obligations en tant qu'employeur.

**Le R.A.M. accompagne les assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession et les informe sur les démarches liées à l'obtention de l'agrément, la rémunération, la formation continue.** Les assistantes maternelles peuvent également s'y rencontrer pour parler de leur expérience,

rompre l'isolement, mais aussi pour bénéficier de temps d'éveil pour les enfants. **Le R.A.M. propose des ateliers de motricité mais aussi de musique ainsi que des jeux d'imitation qui permettent aux jeunes enfants de se familiariser avec les activités en petit groupe pour préparer l'entrée à l'école maternelle.**

Prochains rendez-vous : les mardis de 9h à 12h15 atelier d'éveil à l'espace Louis-Aragon et les jeudis atelier motricité de 9h à 12h15 au Dojo Jean-Zay.

Contacts : 02 38 85 92 88 ou [dina.jonata@ville-chalette.fr](mailto:dina.jonata@ville-chalette.fr)

B. Manjikoff



Atelier motricité du RAM

La Ville de Chalette compte cette année 79 assistantes maternelles. Vous pouvez en consulter la liste au R.A.M.

Les personnes qui souhaitent se renseigner sur les conditions d'obtention de l'agrément peuvent se rendre au R.A.M. Vous serez conseillé(e) et orienté(e) vers la Maison du Département et la P.M.I. (Protection maternelle et infantile) de Montargis pour remplir un dossier.

## De nombreuses actions en direction de la petite enfance.

**La ludothèque**, située à l'espace Louis-Aragon, propose des jeux et des activités pour les petits (accompagnés d'un adulte) et les grands. Du lundi 11 au jeudi 14 avril, la ludothèque s'installera dans le quartier du Bourg, dans la salle polyvalente de l'école élémentaire Camille-Claudiel pour une semaine du jeu.

Vous pourrez profiter également de soirée jeux de 20h à minuit :

- vendredi 22 avril : découverte de nouveaux jeux,
- vendredi 16 octobre : voyageons dans le monde,
- vendredi 27 novembre : et pourquoi pas le far west !

Deux après-midi ludiques sont également au programme les jeudis 12 mai et 2 juin de 14h à 18h.

Contact : Mme Véronique Lebrize au 02 38 98 64 07 ou [veronique.lebrize@ville-chalette.fr](mailto:veronique.lebrize@ville-chalette.fr)

**À la médiathèque** vous trouverez les animations bébés lecteurs (découverte du livre à travers des albums, de la naissance à 3 ans) les 30 avril, 28 mai et 25 juin, et les animations petits lecteurs (à partir de 3 ans) les 14 mai et 11 juin.

Vous pouvez également y retrouver l'association Chimère et Mélusine qui présente tous les ans des séances de contes pour les enfants de 3 à 10 ans.

Contact :

02 38 07 24 90 ou [mediatheque.chalette@agorame.fr](mailto:mediatheque.chalette@agorame.fr)

**La piscine** Auguste-Delaune, située rue de la Garenne, propose le samedi :

- l'activité bébés nageurs, de 10h à 11h ; destinée aux



Animation petits lecteurs à la médiathèque

enfants de 6 mois à 3 ans, elle permet de les familiariser avec le milieu aquatique ;

- l'activité « bout choux », de 11h à 12h, pour les petits de 3 à 6 ans, qui favorise l'apprentissage de l'autonomie dans l'eau.

Contact :

02 38 93 01 04 ou [piscine.delaune@ville-chalette.fr](mailto:piscine.delaune@ville-chalette.fr)

**Le Service culturel** propose également des spectacles « jeune public » que vous pouvez retrouver dans la plaquette culturelle.

Contact : 02 38 93 17 96 ou [culturel@ville-chalette.fr](mailto:culturel@ville-chalette.fr)

B. Manjikoff

## De nouveaux élus pour les enfants chalettois

Après une campagne qui s'est déroulée du 11 au 18 mars, les élections au Conseil municipal des enfants se sont déroulées, en partenariat avec les enseignants, dans toutes les écoles de la ville le jeudi 24 mars.

Organisées par la nouvelle animatrice de ce conseil, Myriam Ferchichi, sous l'égide de Malika Vollette, responsable du pôle Réussite éducative, ces élections visaient le renouvellement de cette instance dont le précédent mandat a expiré en juin dernier. Ainsi, après une après-midi de formation avec les élus « adultes » et une visite de la ville qui se sont déroulées le mercredi 30 mars, nos 32 jeunes édiles fraîchement élus, issus des classes de CM1 et CM2, prendront place dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de ville, pour leur première séance plénière, le mercredi 20 avril. Une fois installés dans leur fonction, pendant les deux prochaines années, ils devront consacrer une partie de leur temps

libre à leur fonction d'élu(e). Ils auront pour mission de représenter leurs camarades, monter des projets, servir d'intermédiaire entre le Conseil municipal des adultes et les enfants de Chalette. Pour cela et avec l'aide d'élus « adultes », de techniciens et de membres d'associations, ils s'associeront pour formuler des propositions. Ils mettront ainsi en œuvre concrètement l'instruction civique. Ces nouvelles responsabilités qui désormais leur incombent leur permettront également d'être reconnus comme des citoyens et citoyennes à part entière, d'apprendre, d'animer et d'exercer la démocratie locale « grandeur nature ». Ce mandat sera pour eux l'occasion de se confronter à des problèmes d'ordre matériel, d'apprendre à les résoudre et de développer une culture de l'engagement.



B. Taleb



Ici Christine Lander, présidente du bureau de vote à l'école Camille-Claudel



Marie-Madeleine Heugues, présidente du bureau de vote de Vésines

### À l'issue du dépouillement ont été élus :

#### Ecole Camille-Claudel (Bourg) :

Yanis Stiti  
Aissata Soumaré Diallo  
Kalmin Dupeux  
Ines Lemonnier  
Ryan Guilletat  
Emma Klaeyle  
Léo Tchoundja  
Lydia Chetioui

#### Ecole de Vésines

Yasin Sumar  
Rahma Imam  
Dilan Yaciki Demirkol  
Esra Canbazer  
Mona Lisa Melal  
Ashley Da Silveira

#### Ecole Pierre-Perret (Kennedy-Château-Blanc) :

Sofia Aya  
Théo Ebert  
Noël Saliha  
Irem Bayram  
Zulal Altin Kezban  
Aya Bourra  
Bryan Luyindula

#### Ecole Michel-Moineau (Pontonnerie) :

Ines Ba  
Aldiouma Gueye  
Ouiza Richaud  
Badyss Chaabi  
Ediz Ince  
Ilyas Baala

#### Ecole du Lancy :

Noa Lenhoff  
Nathan De Araujo  
Pierre Gonzalez  
Nisa Ayol  
Laurine Sicard



# À Chalette, le droit aux vacances pour tous est une réalité !

La Ville de Chalette a fait le choix de mettre en place le droit aux vacances pour tous. C'est pourquoi, comme tous les ans, le C.C.A.S. et ses partenaires<sup>(1)</sup> présentent différents dispositifs pour permettre aux familles en difficulté de profiter de séjours durant la période estivale pour se dépayser.

### Choisissez votre séjour « vacances en famille » en région Centre - Val de Loire grâce à l'U.N.A.T.<sup>(2)</sup> :

Vous pourrez, par exemple, séjourner au village vacances de Bellebouche à Mézières-en-Brenne (Indre) en demi-pension ou pension complète en juillet ou en août. Sur place, tout est fait pour vous évader durant votre séjour. Entre les étangs ou la vallée de la Creuse pour la nature, la vallée de l'Anglin ou la petite Brenne pour le patrimoine et les randonnées à pied ou avec votre vélo, découvrez un territoire riche de par ses différents milieux et paysages. Au programme des clubs enfants (de 4 à 7 ans) : des activités manuelles, musicales, mime, environnement, jeux extérieurs et collectifs. Mais aussi (pour les 8 à 12 ans) : cabanes, découverte de la faune et de la flore, des forces de la nature, jeux de piste, olympiades, etc. (selon les saisons).

### Une journée à Dives-sur-Mer (Calvados) le mercredi 27 juillet :

Le succès de l'an passé a conforté le C.C.A.S. dans son envie d'orga-

niser une nouvelle fois la journée à Dives-sur-Mer. Prenez contact avec le C.C.A.S. pour connaître le déroulement de la journée et les tarifs. Inscriptions à partir du 2 mai.

### Dispositif « départ en vacances » en famille avec la C.A.F.<sup>(3)</sup> :

Il permet aux familles allocataires à revenu modeste de partir en vacances en organisant des séjours d'une semaine en location en les soutenant financièrement. Si vous le souhaitez, le C.C.A.S. vous accompagne dans vos démarches pour monter vos dossiers. Vous pouvez également vous rapprocher du service pour vous aider à organiser votre séjour.

### Bourse « solidarité vacances » :

Elle a pour objectif de favoriser l'accès aux vacances et aux loisirs pour tous. Les professionnels du tourisme et des loisirs signent une convention de partenariat avec l'A.N.C.V. (Agence nationale pour les chèques vacances) pour adhérer à un projet de solidarité nationale et vous



propose des séjours de dernière minute à prix cassés en favorisant, par exemple, des périodes moins fréquentées par le grand public.

Vous pouvez dès à présent prendre contact avec le C.C.A.S. pour vous renseigner au 02 38 89 59 90.

B. Manjikoff

(1) U.N.A.T. Centre, la Région, l'A.N.C.V., les Conseils départementaux d'Indre-et-Loire et du Cher, les Caisses d'allocations familiales d'Indre-et-Loire et du Cher et le Centre communal d'action sociale de Tours impliqués depuis 2013, et la Fondation de France impliquée depuis 2014.

(2) Union nationale des associations de tourisme et de plein air.

(3) Caisse d'allocations familiales.

## BMX : du haut vol les 18 et 19 juin 2016

Les meilleurs nationaux, ce sont les pilotes qui sont attendus les 18 et 19 juin prochains à Chalette à l'occasion des 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> manches de la Coupe de France de BMX qui vont se dérouler sur la piste chalettoise face au lac.

Si le Guidon chalettois, avec la Ville de Chalette, avait l'habitude de recevoir le Challenge départemental BMX (ce fut le cas le



Challenge du Loiret à Chalette le 20 mars dernier

élevé dans la hiérarchie du BMX. Ils viendront de toute la France, Midi, Bretagne, Rhône-Alpes...

20 mars dernier), c'est la première fois qu'une compétition d'un tel niveau est accueillie ici. Durant ces deux jours, plus d'un millier de pilotes sont attendus, des pupilles aux vétérans en passant par les minimes, cadets et seniors, avec la présence de coureurs élites, le niveau le plus

avec, dans le lot, quelques représentants chalettois.

Cette compétition obligatoire pour toutes les équipes de DN1 et DN2 BMX sera qualificative pour les Jeux Olympiques qui auront lieu en août à Rio de Janeiro.

P. Avezard

Pour le bon déroulement de la compétition, le Guidon chalettois recherche des bénévoles. Les personnes souhaitant intégrer l'équipe d'organisation peuvent appeler Patrick Foucher au 06.70.36.44.19.

## ➔ Le Groupe des élus communistes :

En reprenant trois fois le mot COMMUNISTES dans son dernier communiqué paru dans l'Éclair, la Lyonnaise des Eaux voit-elle rouge après les critiques que nous avons formulées ces dernières semaines ?

Avant 2014, la Ville de Chalette avait la compétence « distribution eau potable » ; il était donc normal qu'avant le vote du conseil municipal autorisant la signature de ces avenants, ces discussions s'effectuent uniquement avec le maire. Ces avenants, par ailleurs, n'interfèrent en aucune façon avec l'Agglomération. Depuis cette date, l'eau potable est gérée par l'AME et les décisions importantes liées à l'avenant n°10 concernaient bien les Villes d'Amilly, Montargis, Pannes, Villemandeur et la Ville de Chalette, volontairement écartée.

Notre préoccupation a toujours été de défendre l'intérêt des Challetois ; ainsi, par exemple, lors de l'avenant portant sur le renouvellement des branchements en plomb, nous avons missionné

un cabinet spécialisé pour nous conseiller dans la réécriture du document initial proposé par la Lyonnaise des Eaux.

Concernant les compteurs, nous réaffirmons que leur coût de rachat de 431 000 € est prohibitif et ne tient compte ni de leur âge, ni de leur amortissement. De même, nous nous interrogeons sur l'amélioration presque « miraculeuse », un an avant la fin du contrat, du **rendement du réseau qui souffre de nombreuses fuites** quand, pendant des années, on nous a expliqué qu'il était difficile d'y remédier.

Tout le sens de l'action que mènent les élus communistes, avec tous ceux qui veulent agir, porte sur le retour d'une gestion publique transparente de l'eau.

Pour conclure, nous sommes surpris du réveil tardif de M. Burgunder sur la question de l'eau. Qu'a-t-il fait hier en tant qu'élus de Montargis pour nous faire profiter de ses remarques et propositions ?

## ➔ Le Groupe des élus socialistes :

### Une réforme du travail ambitieuse...

Pour mener à bien cette réforme d'envergure, la ministre du Travail a souligné la nécessité de **prendre en compte les mutations qui touchent l'économie** : nouvelles organisations du travail, insertion dans l'emploi plus incertaine, trajectoires professionnelles plus discontinues... Selon Myriam El Khomri, trois notions sont centrales pour mener à bien ce vaste chantier : **la simplification, la négociation et la sécurisation**. Elle préconise les réformes suivantes :

**Refondre l'architecture du droit en établissant trois niveaux** : l'ordre public social qui relève de la loi et auquel il sera impossible de déroger, les domaines ouverts à la négociation collective et à la négociation de branche et les dispositions applicables en l'absence d'accord d'entreprise et de branche. Elle propose également de **réécrire le Code du travail, de diminuer fortement le nombre de branches, d'assouplir les 35 heures et d'aménager la durée de travail maximale**.

## ➔ Le Groupe des élus FN :

Avant d'investir dans une nouvelle piscine ou sur la base de loisirs, ne faut-il pas penser :

- aux retraités qui n'ont plus les moyens de s'alimenter correctement faute d'argent.
- aux mal-voyants, qui terminant leur travail tard

- rentrent à pieds chez eux faute de transport
- aux gens en fauteuil roulant face aux trottoirs inadaptés
- aux SDF ayant travaillé en France et qui meurent sur des bancs faute d'hébergement.

## ➔ Le Groupe des élus Les Républicains :

Texte non parvenu

## ➔ L'Élu Unicité :

Texte non parvenu

## État civil :

### Naissances :

**GUEYE Fatimata**  
**EL HABBOULI Amir**  
**VIOLET Alyenzo**  
**DEMIREL Ahmet**  
**EL HABBOULI Leyna**  
**LOSTAU Layana**  
**LY Dickel**  
**LECOMTE Naël**  
**LOUIS-ROSE Lenaël**  
**DIALLO Mikail**  
**CHOUIKHA GOVIN Karim**  
**HASENPFLUG Maylina**  
**SAYAN Akif**  
**KAYA Selahattin**  
**TOUANE-KARMAN Djibril**  
**RATAZYK Stan**

### Mariage :

**ÇELIK Mikail et ÇOLAK Zeynep**

### Décès :

**GRZYBEK Joseph**  
**CATHELIN Jean**  
**PENOT Henri**  
**CHASSEGUE Louis**  
**BARBIER Jean-Pierre**  
**JESSAT Clément**  
**SAGON Francis**  
**LÉCLAIRCIE Pierre**  
**ALLOURY Marie-Thérèse**

## Rassemblement contre la hausse de la TEOM devant le siège de l'Agglomération montargoise.

J eudi 24 mars, une centaine d'habitants de l'agglomération montargoise ont répondu à l'appel des élus communautaires Front de Gauche pour dénoncer les hausses successives de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères dues au désengagement massif de l'Agglomération ; rappelons que celui-ci a été décidé par les élus de la majorité à l'AME. Ce rassemblement a eu lieu le jour du bud-

get de l'AME où il a été proposé une baisse de 800 000 euros dans le budget général au détriment du SMIRTOM, ce qui s'est traduit par une hausse de la TEOM de 72 % en deux ans pour atteindre le taux de 8,8 % de la taxe foncière en 2016. Selon Éric Pépin, les hausses successives de la TEOM deviennent insupportables « *puisque les habitants paient deux fois un service de moindre qualité avec la réduction des*



*ramassages des ordures ménagères et des poubelles jaunes et, depuis quelques semaines, la suppression de la gratuité des sacs.* » Et de conclure que « *si rien ne change d'ici 2018, nous aurons une augmentation autour de 11 à 12 %, ce qui représenterait une hausse de plus de 150 % en quelques années.* » D'où le vote négatif des élus communautaires challetois au sujet du budget de l'Agglomération présenté par J.-P. Door.

## Histoire d'avant



Carmen Gil-Leclerc

**Carmen GIL-LECLERC** vient d'achever la rédaction des souvenirs de ses parents républicains espagnols, obligés de fuir leur pays. Cela fera 80 ans, le 18 juillet prochain, que le Général Franco, soutenu par le haut clergé et la droite extrême, aidé par les troupes et l'aviation d'Hitler et de Mussolini, organisa un soulèvement militaire contre la République espagnole instaurée en 1931. La guerre civile, qui durera de juillet 1936 à février 1939, sera terrible et suivie d'une répression féroce et d'une dictature de 36 années.

**Février 1939, c'est l'exode massif, « la Retirada ».** Mais en Catalogne, l'exode commence dès 1938 pour les populations soumises aux bombardements franquistes.

Comment ne pas trouver, aujourd'hui, une résonance particulière de ce récit dans l'actualité tragique des milliers de réfugiés qui viennent, du monde entier, frapper à nos portes pour échapper à la guerre et à la misère ?

## L'exil - 1938 (récit d'Engracia, mère de Carmen)

« Nous fuyons précipitamment en camion jusqu'à la frontière. Les chauffeurs ont ordre de nous conduire en France. Pour la plupart étrangers, les instituteurs sont partis de leur côté. Ils étaient venus avec les Brigades internationales. Il reste près de nous les deux cuisinières et deux femmes de ménage, toutes quatre espagnoles. [...]

Nous avons froid dans ce camion qui n'avance pas bien vite ; la route est enneigée, encombrée d'autres camions. Certains de ces camions sont arrêtés sur le bas-côté car ils sont en panne ou n'ont plus de carburant pour pouvoir aller plus loin. Une multitude de personnes de tous âges, se traînant à pied, en charrette à cheval ou à bras, nous entoure. Tous ces pauvres gens n'ont qu'un seul but : fuir les bombardements et les soldats franquistes. Nous commençons à avoir faim et soif car nous n'avons pas prévu qu'il faudrait attendre trois jours à la frontière.

Celle-ci n'est ouverte que quelques heures par jour et des centaines de pauvres gens se pressent à cette barrière. Nous étouffons dans ce camion avec vingt-quatre personnes entassées les unes sur les autres. Les petits pleurent et nous les plus grands, nous n'en menons pas large, mais nous essayons de ne pas montrer notre peur. [...]

### « Il y a des enfants qui meurent de faim... »

Une cuisinière ose sortir du camion pour remonter jusqu'au poste frontière et expliquer aux douaniers qu'il y a des enfants qui meurent de faim dans un camion. Mais la frontière n'étant ouverte que quelques heures par jour, il faut attendre encore une demi-journée.

À l'ouverture suivante, les douaniers font passer notre camion en premier de l'autre côté de la frontière. Certains douaniers nous accueillent avec compassion, d'autres un peu plus brutalement. Nous sommes en France ;

la Croix-Rouge nous attend, nous et tous les autres. Nous recevons un verre d'eau et une tranche de pain avec une sardine.

Mais comment avaler du pain alors que nous sommes déshydratés car nous n'avons pas bu depuis deux jours ? Le verre d'eau et la sardine finissent par être avalés sans trop de difficultés mais le pain se dessèche dans notre bouche et nous avons encore plus soif car nous n'avons plus de salive. Je n'ai aucune idée des lieux. [...] Je n'ai rien mangé depuis deux jours. J'ai froid, j'ai peur, j'ai faim. Je n'ai pas encore seize ans et je ne comprends pas un mot de ce qui se dit autour de moi.

### « Nous pouvons enfin manger à notre faim... »

[...] Des camions nous attendent pour nous transporter jusqu'au train. Et là, un miracle a lieu. Le train dans lequel on nous fait monter est un omnibus ; dans toutes les gares où il s'arrête, la Jeunesse communiste nous attend avec des bidons de lait. Nous n'avons pas le droit de descendre du train, ni eux de monter. Mais par les fenêtres ils nous tendent des verres de lait ; nous avons encore froid et peur mais nous pouvons enfin manger notre tartine et boire tout notre comptant. [...] Au bout de trois interminables journées, à la nuit, nous en descendons enfin. [...]

Nous remontons dans un camion et nous arrivons à la Motte-Beuvron dans l'ancien sanatorium. Il fait nuit noire et l'électricité n'est pas réinstallée. Nous nous dirigeons vers trois grandes bâtisses à la lueur des torches des gendarmes ; nous trébuchons de fatigue et d'angoisse. »

Vous pourrez rencontrer Carmen lors de la Fête de Chalette des 4 et 5 juin prochains, au stand de l'association Iberia cultura.



Drapeau républicain espagnol



Engracia à 17 ans

## À l'affiche

> **Dimanche 10 avril - 12 h**  
Gymnase du Château-Blanc



### Fête des retraités et des personnes âgées

> **Dimanche 10 avril - de 14 h 30 à 16 h 45**  
Rue André-Gide

### Course cycliste : «Grand prix du Lancy» organisée par le «Guidon chalettois»



> **Mercredi 13 avril - de 14 h à 22 h**  
quartier de la Folie

## Vésines en fête !



14h : action tri des déchets avec le S.M.I.R.T.O.M

15h : jeux en plein air, calèche et animations

19h-20h : buffet dinatoire

21h-22h : animation musicale avec D.J.

Participez à la préparation de cette fête !

Inscription au C.C.A.S.  
tél. : 02 38 89 59 91/92

> **Vendredi 6 mai 2016 à 20 h 30**  
Le Hangar

## LE CHEMIN DES AMES Cie La petite rue des contes

Tiré du roman éponyme de Joseph Boyden, écrivain canadien aux origines crie (Indiens de l'Ontario), le Chemin des Âmes raconte le parcours de deux jeunes Indiens confrontés au colonialisme anglais, enrôlés dans l'armée canadienne. Ils partent ainsi vers les tranchées françaises de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale.



L'horreur de cette boucherie, perçue par les yeux et la culture ancestrale de ces Indiens d'Amérique du Nord, devient un conte onirique sur la folie des hommes. Au-delà du devoir de mémoire, c'est aussi un regard philosophique sur la nature humaine et ses travers.

Billetterie et réservation : Tél. : 02 38 93 17 96

## Brèves

### Conseil municipal :

séance ordinaire publique du Conseil municipal **lundi 11 avril** à 20 h 30 – **Vote du budget.**

### Maison de la Nature et de l'Eau :

- *Après-midi découverte des petites bêtes de la mare*, **mardi 12 avril**, rendez-vous à 14 h. Sortie gratuite **mais inscription obligatoire jusqu'au 11 avril** au matin au 06 42 07 34 75 ou par courriel : catherine.pepin@ville-chalette.fr.
- *Initiation aux chants d'oiseaux* **dimanche 24 avril**, rendez-vous à 9 h. Inscription recommandée au 06.42.07.34.75 ou par courriel : catherine.pepin@ville-chalette.fr.

### Avocat conseil :

prochaine permanence **mercredi 27 avril** sur rendez-vous au 02.38.89.59.03 ou 59.04.

### Croqueurs de pavés :

- 20 h 30 - **samedi 30 avril** – Soirée mensuelle sous le chapiteau avec la compagnie « *Au ras des pâquerettes* » (spectacle d'équilibre et de contorsion), et « 5 marionnettes sur ton théâtre » (chansons festives).

### Foire aux particuliers du Bourg :

organisée par le service Vie des quartiers le **jeudi 5 mai de 8h à 18h**. **Renseignement et inscription à partir du 11 avril** à la Maison des associations. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. ☎ 02.38.98.87.92.

### Ensemble pour Manon :

Journée de solidarité et de convivialité **dimanche 24 avril**. Balade de motards sur 100 km. Départ Lac de Chalette – 8 h : rendez-vous au lac avec possibilité de petit déjeuner – Inscriptions – 9 h : départ des motards. 12 h : arrivée des motards au lac – Restauration sur place pour les motards et les non motards. Événement ouvert à tous. Pour tout renseignement 06.79.51.39.12

### Crèche Danielle-Casanova

Des places seront disponibles à la rentrée 2016

- 10 places de bébés (2 mois et demi à 14 mois)
- 4 places « moyens » (14 mois à 24 mois)
- Aucune place pour les grands (à partir de 24 mois)

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes

(date limite d'inscription : 31 mai)  
Renseignement au 02.38.85.58.15